

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 5 octobre 2021

CDCT-BU(2021)02

**CONSEIL DE L'EUROPE
COMITE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME
(CDCT)**

BUREAU

7^e Réunion

Visioconférence, 4 – 5 octobre 2021

Rapport abrégé et Liste des décisions prises

Secrétariat de la Division anti-terrorisme

Direction de la société d'information – Lutte contre la criminalité, DG I

www.coe.int/terrorism

Le Bureau, réuni les 4 et 5 octobre 2021 sous la Présidence de Mme Ileana VIȘOIU (Roumanie), a décidé ce qui suit :

1. Ouverture de la réunion

- Prend note des remarques liminaires de M. Carlo CHIAROMONTE, Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme et Secrétaire du CDCT, concernant les consignes sanitaires en vigueur dans le pays hôte et les locaux du Conseil de l'Europe, notant que certaines restrictions seront appliquées et que les réunions virtuelles seront encore encouragées jusque fin 2021, mais qu'il y aura aussi prochainement des possibilités de réunions hybrides basées sur une participation à distance ou en présentiel.
- Se félicite des informations fournies par le Secrétariat et exprime clairement le souhait d'un retour à la normale concernant l'organisation de réunions en présentiel dès que cela sera possible et dans le respect de toutes les règles pertinentes des pays hôtes.

2. Adoption de l'ordre du jour

- Adopte l'ordre du jour.

3. Communication de la Présidence et du Secrétariat

- Prend note des informations fournies par la Présidente, Mme Ileana VIȘOIU (Roumanie), concernant sa participation à distance à une « Conférence à haut niveau des Chefs de parquet des États européens : Le rôle du ministère public dans la protection des droits individuels et de l'intérêt public à la lumière des exigences de la Convention européenne des droits de l'homme », tenue du 6 au 9 juillet à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie), avec une intervention sur la lutte contre la migration irrégulière dans le respect des droits des migrants et sur les menaces terroristes.
- Prend note des informations fournies par M. CHIAROMONTE concernant les deux projets de recommandations finalisés sous les auspices du CDCT en 2021 : le projet de recommandation sur les mesures visant à protéger les enfants contre la radicalisation à des fins terroristes et le projet de recommandation sur l'utilisation d'informations recueillies dans des zones de conflit comme preuves dans le cadre de procédures pénales relatives à des infractions terroristes, accompagné de l'avis dissident le concernant, seront aussi présentés au GR-J le 12 octobre et adressés au Comité des Ministres pour adoption le 20 octobre 2021.
- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la prochaine réunion annuelle de coordination sur la traite des êtres humains et la lutte contre le terrorisme, devant se tenir le 15 octobre entre le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

4. Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme : activités menées à bien, en cours et à venir du CDCT

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'état actuel de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme.
- Discute diverses approches pour la mise en œuvre des autres activités prévues dans la Stratégie, y compris la possibilité éventuelle d'activités fusionnées ou d'activités conjointes avec d'autres organes pertinents du Conseil de l'Europe comme le T-CY et le PC-OC.

- Charge le Secrétariat de préparer un document présentant un aperçu des options envisageables pour chacune des activités restantes.
- Invite la Plénière à exprimer son intérêt pour le lancement des activités restantes, notant également la possibilité d'interrompre toute activité considérée comme n'étant plus pertinente conformément à la procédure visée au point (x) du Mandat du CDCT (2020-2021).
- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'état d'avancement du projet de Mandat du CDCT pour 2022-2025, qui doit être soumis pour examen lors de la prochaine réunion du GR-J, le 12 octobre, avant d'être adressé au Comité des Ministres pour adoption définitive en novembre.

5. Préparation de la prochaine Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'approche éventuelle à adopter vis-à-vis du développement de la nouvelle Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme pour 2023-2027, à savoir : conserver la structure et la logique actuelles de la Stratégie tout en actualisant le contexte conformément aux conclusions du rapport sur les menaces terroristes émergentes (activité 3.4 de la Stratégie) ; conserver les « trois P » (prévention, poursuites et protection) et ajouter un élément transversal « coopération et coordination » ; ajouter d'éventuels « domaines thématiques » afin d'identifier les éléments et les objectifs spécifiques de la Stratégie qui sont les plus pertinents à une certaine échéance.
- Demande au Secrétariat d'élaborer, en vue de la Plénière, un document détaillant les grandes lignes de la méthode à adopter concernant le processus de préparation et de rédaction, tout en exposant les modalités selon lesquelles les vues et les éventuelles contributions des États membres pourraient être intégrées tout au long du processus, notamment la création d'un groupe de rédaction composé de membres du Bureau et d'autres membres du CDCT représentant les États intéressés.
- Charge le Secrétariat de distribuer ce document au Bureau avant la Plénière.

6. Identification des menaces terroristes émergentes (activité 3.4 de la Stratégie)

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat, notamment du fait que le Groupe de travail sur les menaces terroristes émergentes a tenu sa deuxième réunion les 19 et 20 juillet 2021 afin d'examiner le projet d'Étude sur les menaces terroristes émergentes.
- Fournit au Groupe de travail ETT des propositions de révisions pour inclusion éventuelle dans le projet d'étude, concernant notamment l'évolution politique et les menaces terroristes consécutives aux changements récents intervenus dans la situation politique et sécuritaire de l'Afghanistan, comme la présence de groupes terroristes alignés ou affiliés à Al-Qaïda ou à l'EiIL/Daech et opérant en Afghanistan et dans la région alentour.

7. Évaluation des risques présentés par les individus mis en cause ou condamnés pour infractions terroristes (activité 3.2 de la Stratégie)

- Prend note des informations fournies par le Président du Groupe de travail CDCT-RA, M. Thomas GREGOIRE, sur les activités du CDCT-RA, notamment les résultats des 2^e et 3^e réunions du groupe tenues respectivement les 9-10 juin et 22-23 septembre, et la finalisation du projet de recommandation qui, conjointement avec le projet d'exposé des motifs, sera adressé à la Plénière du CDCT pour approbation en novembre.
- Propose d'inclure dans le projet de recommandation une référence à la Recommandation CM/Rec(2018)6 du Comité des Ministres relative aux terroristes agissant seuls, et d'ajouter au

projet d'exposé des motifs une description d'exemples de types potentiels de décisions judiciaires couvertes par la Partie VI du projet de recommandation.

- Remercie M. GREGOIRE pour sa présidence du Groupe de travail et d'avoir mené à bien la rédaction et la finalisation de la recommandation.

8. Collecte des meilleures pratiques relatives à la déradicalisation, au désengagement et à la réinsertion sociale (activité 3.1 de la Stratégie)

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la première réunion à venir du Groupe de travail chargé de préparer une Collecte des meilleures pratiques relatives à la déradicalisation, au désengagement et à la réinsertion sociale (CDCT-DDR), prévue les 21-22 octobre 2021.
- Remercie le Secrétariat pour ces informations et exprime l'espoir que les travaux du Groupe seront couronnés de succès.

9. Conférence internationale sur les rôles des femmes et des enfants dans le terrorisme (activité 3.5 de la Stratégie)

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la Conférence internationale sur les rôles des femmes et des enfants dans le terrorisme, devant se tenir à Strasbourg les 15-16 décembre 2021.
- Débat des difficultés que pourrait poser le format hybride de la Conférence internationale, notant les restrictions potentielles pouvant limiter la participation de certains États membres, et charge le Secrétariat de poursuivre les préparatifs de la Conférence en tenant compte de ces préoccupations.

10. Réponses des services répressifs et d'urgence pendant et immédiatement après les attentats (activité 3.6 de la Stratégie)

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'événement relatif aux réponses des services répressifs et d'urgence pendant et immédiatement après les attentats (CDCT-EES), et notamment du fait que le premier événement est prévu provisoirement pour le 20 janvier 2022 et pourrait être suivi d'autres événements tout au long de l'année.

11. Financement du terrorisme

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat et le membre du CDCT au sein du Groupe d'experts conjoint, M. Ruslan KANTUR, concernant la première réunion du groupe, à laquelle ont participé des représentants de MONEYVAL, de la COP 198 et du CDCT, et note que le groupe souhaite que le projet de rapport sur le financement du terrorisme soit préparé et finalisé en janvier 2022.

12. Bioterrorisme

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les réponses au questionnaire sur le bioterrorisme distribué le 26 mai 2021, à savoir que trois (3) réponses ont été reçues et que d'autres réponses sont attendues avant l'échéance du 22 octobre 2021 ; prend

note des informations fournies par les membres du Bureau concernant les réponses officielles au questionnaire de la part de leurs délégations respectives.

13. Réseau de points de contact pour l'échange d'informations procédurales concernant le statut juridique des victimes du terrorisme (activité 3.3 de la Stratégie)

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'activité limitée sur ce point, du fait des restrictions pesant sur les réunions en présentiel, et note que la date provisoire de la prochaine réunion des points de contact est fixée au 3 février 2022 et qu'une invitation sera adressée à tous les membres du CDCT.
- Se félicite des informations fournies par le Secrétariat concernant la réception de dix-huit (18) fiches d'information de la part d'États membres, contenant des données pratiques et procédurales sur les ressortissants étrangers victimes du terrorisme.

14. Réseau 24/7 des points de contact sur les combattants terroristes étrangers

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat sur le nouveau report des activités dans ce domaine en raison des restrictions pesant sur les réunions en présentiel.

15. Définition du terrorisme

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat sur une éventuelle reprise des travaux sur ce point lorsqu'il sera de nouveau possible de tenir des réunions en présentiel en toute sécurité, et confirme les décisions précédentes prises par la Plénière du CDCT à ce sujet.
- Charge le Secrétariat de préparer un document présentant brièvement « l'état des lieux » sur ce point depuis l'interruption des réunions du Groupe de travail en 2019, pour présentation lors de la prochaine réunion plénière.

16. Élections

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat sur la situation actuelle concernant les élections au CDCT, à savoir que les élections reportées précédemment peuvent maintenant se tenir par le biais de la plateforme de visioconférence KUDO afin de permettre le vote à bulletin secret.
- Débat de la situation actuelle concernant les élections, à savoir que les mandats de la Présidente et du Vice-Président expireront en décembre 2021 et qu'il reste un siège non pourvu au sein du Bureau.
- Demande au Secrétariat de consulter la Direction du conseil juridique et du droit international public (DLAPIL) du Conseil de l'Europe sur la question de la possibilité ou non d'étendre les mandats de la Présidente et du Vice-Président du CDCT pour une année supplémentaire, en raison du fait que cette présidence a été exceptionnellement affectée par la pandémie de covid-19 et que certaines activités, parmi lesquelles une réunion plénière du CDCT, ont dû être annulées tandis que d'autres ont été organisées de manière virtuelle.
- En l'absence d'une réponse positive, charge le Secrétariat de diffuser une communication appelant à d'éventuelles candidatures ou nominations pour les sièges disponibles préalablement à la Plénière de novembre.

17. Questions diverses

- N/A

18. Préparation de la 7^e Réunion plénière du CDCT

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'organisation de la 7^e Réunion plénière du CDCT.
- Tiendra la Réunion plénière dans un format hybride, sur deux journées et demie, entre le 22 et le 24 novembre 2021.

19. Adoption du Rapport abrégé et de la Liste des décisions

- Adopte le Rapport abrégé et la Liste des décisions prises.